

Les débuts de la vaccination jennerienne dans les régions minières de Transylvanie

G. Rusu

Résumé

Les premiers essais de vaccination antivariolique d'après la méthode Jenner en Transylvanie (Roumanie) ont été effectués en 1801. Depuis 1809, la vaccination est devenue obligatoire. Des recherches dans les archives minières montrent d'une manière détaillée l'évolution de ce processus. Les moments les plus importants sont : l'initiative de vaccination du chirurgien Peter Molnar de Sacaramb (juin 1801), les premières vaccinations effectuées par le médecin-chef de la région minière (nov.-déc. 1801), l'uniformisation des compte-rendus de la vaccination (1823), l'application - ou l'exemption - de taxes, la rémunération des chirurgiens vaccinateurs, la propagande vaccinale, l'approvisionnement avec la matière vaccinale.

Summary

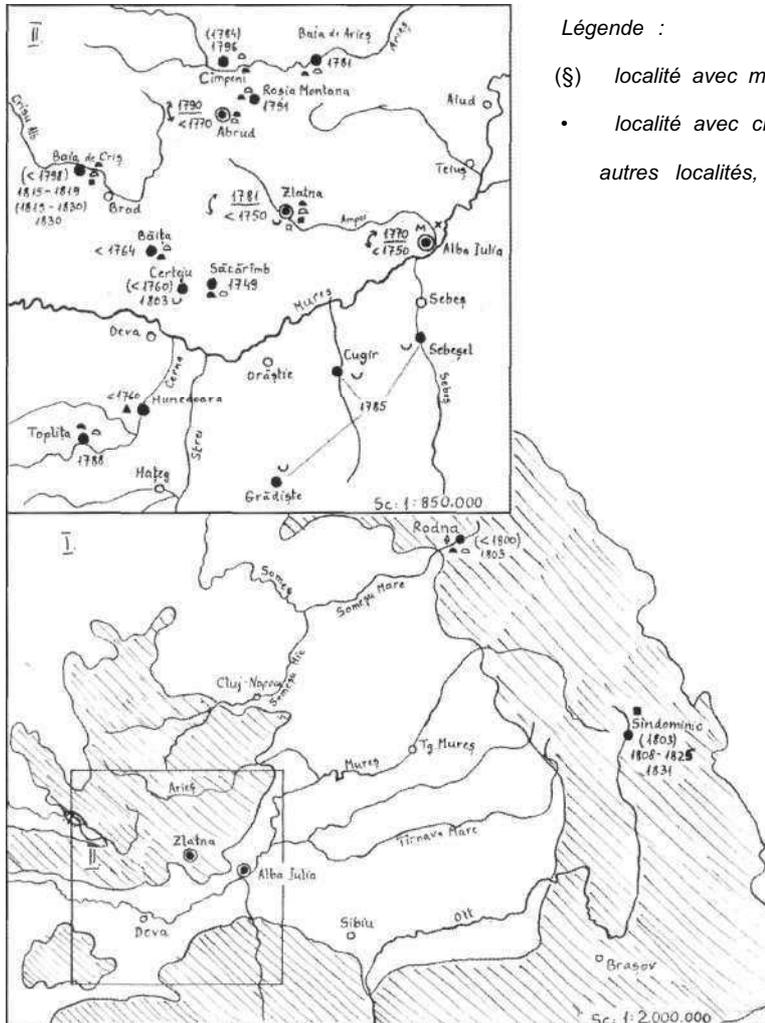
The first attempts at vaccination by Jenner's method in Transylvania (Romania) were made in 1801; vaccination became compulsory in 1808. By researching the mining archives, details about the evolution of vaccination activities were found. The most important are: the initiative of the surgeon Peter Molnar from Sacaramb (June 1801), the first vaccinations performed by the chief medical officer of the mining area (November-December 1801), the consistent reporting of vaccination, payment of the vaccinator surgeons, vaccination promotion and means of providing vaccination material.

A l'époque de l'introduction de la vaccination jennerienne, la Transylvanie appartenait à l'Empire des Habsbourg, avec un statut de Principauté administrativement dirigée par un gouvernement provincial, subordonné à la chancellerie de la Cour de Vienne. Dans le cadre de ce gouvernement fonctionnait la Commission sanitaire suprême de la province (Consessus medicorum), qui surveillait le réseau sanitaire public. Les domaines fiscaux et les localités minières étaient toutefois subordonnés à la Chambre de la Cour par l'intermédiaire de la Trésorerie monétaire et minière de Transylvanie. On procéda de même pour l'administration sanitaire. Pendant le dernier quart du XVIIIe

siècle s'est développé un réseau médical incluant un médecin (physique) caméral et minier et des chirurgiens aux différents offices miniers dépendant de l'Administration minière impériale. L'organisation sanitaire de la province n'a exercé qu'une fonction de coordination auxiliaire en matière de problèmes sanitaires dans ce secteur-ci, fonction qui ne s'est manifestée que dans la direction de la défense contre les épidémies (1).

La variolisation, une technique courante en Europe au XVIIIe siècle, a été elle aussi appliquée par les médecins transylvains. Mais on possède plusieurs renseignements relatifs à la pratique empirique à cette époque-là, tant de la variolisation que de la vaccination dans le milieu rural roumain (2). La méthode jennerienne a été très tôt acceptée par les autorités sanitaires de

La carte des localités minières
(exécutée par le Dr. W. Schreiber)



Légende :

- (§) localité avec médecin et chirurgien
- localité avec chirurgien
- autres localités, région montane

la province. Le médecin en chef (Protomedicus) de Transylvanie Michael Neustädter affirme dans son ouvrage sur la vaccine (3), que le matériel vaccinal y circulait dès 1801.

Les historiens de la médecine ont constaté que, dans les grandes villes de Transylvanie, ont été effectuées pendant l'été et l'automne de l'année 1801 les premières vaccinations jennériennes par les médecins Joseph Endlicher, à Sibiu, avec le vaccin reçu de Brno, Georg Traugott Tartler et Joseph Benjamin Barbenius, à Brasov, avec le vaccin reçu de Vienne, Jozsef Szotyori, à Târgu Mures et Ferencz Nyulas, à Cluj (4). La grande découverte a provoqué d'emblée l'intérêt actif du monde médical tran-

sylvain. Les recherches dans les archives de l'administration minière démontrent qu'à la même époque, des tentatives de vaccination ont été aussi enregistrées dans la zone minière.

Le premier document rencontré est une requête du chirurgien Peter Molnar de Sâcârâmb adressée à l'administration locale le 22 juin 1801. Sacarâmb était à l'époque un humble centre minier. Le chirurgien qui ne possédait pas de titre de docteur, annonçait son intention d'appliquer la vaccination. Son initiative n'était due qu'à la curiosité professionnelle et au zèle humanitaire, sans avoir été suggérée par les autorités sanitaires. Considérant que l'inoculation de la vaccine a été découverte pour le

Page-titre de la brochure de propagande en faveur de la vaccination antivariolique publiée en 1803 par le médecin-chef de Transylvanie Michael Neustädter, intitulée *Über die Kuhpockenimpfung*.
Bibliothèque Centrale de l'Université, Cluj.

bonheur de toute l'humanité, Molnar demandait à la Trésorerie, par l'intermédiaire de l'administration locale, quelques renseignements : premièrement cette vaccination est-elle vraiment une découverte tellement divine pour toute l'humanité et deuxièmement comment obtenir le pus inoculable ? Il motivait l'urgence de l'introduction de cette "vaccination nouvelle et renommée dans cette localité de montagne" par la probable recrudescence de la variole au cours de l'année suivante. Les observations médicales semblaient l'annoncer (5). La Trésorerie lui a proposé de s'adresser pour le matériel inoculable à Paul Kolbani, médecin de Bratislava, qui avait publié dans *Vntelligenzblatt fur Ungarn als Beylage zur Pressburger Zeitung* une série d'articles intitulée *Ueber das Einimpfen von Kuhpocken* (Sur l'inoculation de la vaccine), dont quelques-uns ont été annexés à la réponse.

Il est bien établi que, vers la fin de 1801, Joseph Füllenbaum, médecin en chef des régions minières, avait commencé, conjointement avec le chirurgien Jacob Léo de Zlatna, l'action de vaccination. Dans un rapport envoyé à la Trésorerie le 3 février 1802, Füllenbaum déclarait qu'au début novembre 1801, il avait obtenu le traité du médecin viennois De Caro - réputé pour ses mérites dans la propagation de la vaccination - et une petite quantité de matériel vaccinal. Cela lui a permis d'introduire à Zlatna "cette utile découverte" (6). Entre-temps, le Gouvernement transylvain avait émis une première ordonnance, le 6 novembre 1801 (7), dans laquelle il encourageait la vaccination. Le médecin en chef Neustädter avait publié lui aussi dans "Wirtschafts-und Geschichts Kalender" un *Kuhpocken-Katechismus* (Catéchisme de la vaccination), avec des indications en vue des applications pratiques.

I L 17 ^
Utbil bit
^ujjpotfenimpfung.

G. i n p a a r S B o t t e

j u t S S e ^ e r j t g u r t g

f û t

a I I e S a m t H t n . » a t e r

i n « S t e & e n b ü r s e n /

« o n

S J l i d j a e t 9 î ê u f i a b f t c

<Sanitâmat\$, Scotombifuâ im ©tofffürften;
fjmm Si.Oettbürgen unb auôû&enbett ilrjt
in •£>erm<tnttfta&f.

S t t m a n n \ \ a b t ,

6et TO av i i n -J5 o d j m e t Ç e r f i n e r f - f i - n i q f p r i t . i »
J>uajlettat«*ud)tntcfer unb 95uc\$|P-âi.M«.

Les fonctionnaires des mines ont manifesté eux aussi, de bonne heure, un vif intérêt pour la vaccination. Le 31 décembre 1801, les fonctionnaires de Zlatna, mécontents des succès de la vaccination, ont suggéré aux autorités supérieures de déléguer dans leur localité un médecin avisé, nommé Szabo (probablement Andras Szabo, de Sibiu) (8), qui devait instruire le personnel médical. La Trésorerie a recommandé le 7 janvier 1802 qu'on consulte les instructions rédigées par Neustädter, instructions qui avaient permis même à des femmes non diplômées de réaliser des inoculations efficaces. Elle a envoyé en même temps, par l'intermédiaire de Litschko, l'administrateur adjoint des fonderies de Zlatna, le vaccin récolté par Fröhlich, médecin de la Trésorerie, avec des instructions pour le médecin de Zlatna (9). Le nouveau rapport du 15 janvier 1802, de Litschko, relatif à l'absence



Page-titre de la traduction en roumain de la brochure sur la vaccination de M. Neustadter, publiée en 1904, intitulée Cuvant pe scurt despre ultuirea varsatului. Bibliothèque des Archives de l'Etat, Brasov.

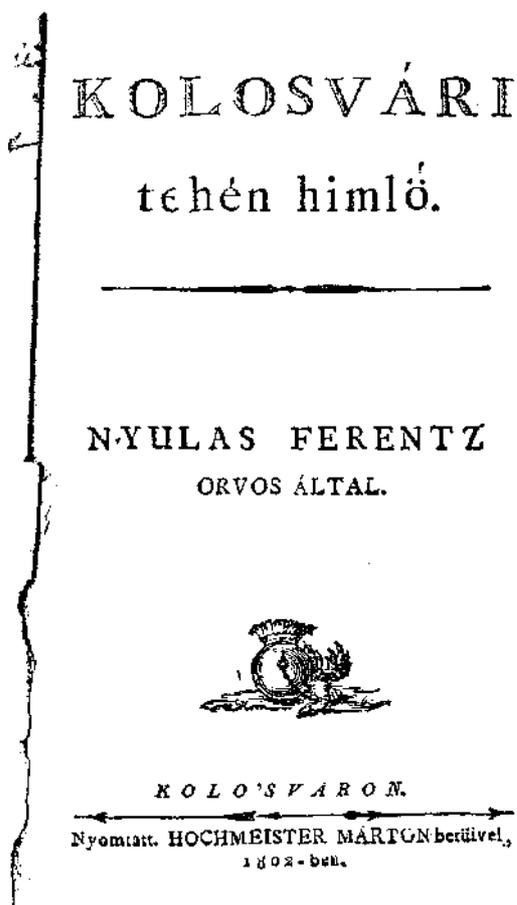
de résultats positifs des vaccinations, a été démenti par Füllenbaum (10). Dans sa communication du 3 février, celui-ci signalait le succès obtenu par un fil fraîchement infecté, que le professeur Janos Eckstein de l'Ecole médico-chirurgicale de Cluj avait envoyé. On l'a appliqué, le 10 janvier, au fils de Buday, le secrétaire du Tribunal minier, puis, le 22 janvier, à deux autres enfants et le 1er février, à onze autres.

La direction sanitaire du pays a continué de promouvoir activement la vaccination. Elle a édicté de nombreuses dispositions en vue de l'orientation des médecins vaccinateurs et de l'édification de la population à propos des vertus de cette méthode prophylactique (11). En 1808, la vaccination a fait l'objet d'une législation dans l'Empire autrichien (12), sa pratique systématique étant rendue obligatoire par un règlement spécial de 1809, pour les médecins transylvains. La responsabilité directe de l'exécution

des vaccinations revenait aux chirurgiens officiels, qui rédigeaient les listes des personnes vaccinées et délivraient des certificats de vaccination. Cette obligation a figuré en 1831 dans les instructions de service pour les chirurgiens des zones minières.

En janvier 1810, le Gouvernement transylvain avait ordonné que les listes des personnes vaccinées soient présentées à la fin de chaque année (13). Ultérieurement, l'administration centrale a attiré plusieurs fois l'attention sur les négligences commises à l'occasion de la rédaction de ces listes (14). L'uniformisation du système de présentation des rapports a été réalisée seulement en 1823, quand le Gouvernement transylvain a introduit des formulaires spéciaux pour l'enregistrement des vaccinations (15).

En décembre 1821, la Trésorerie a sollicité l'exemption de la taxe de vaccination pour les salariés des entreprises minières. Cette demande était justifiée par le fait que les gradés de l'armée jouissaient de la même faveur, la vaccination figurant parmi les obligations de service des chirurgiens des mines (16). La requête a été approuvée par la Chambre de la Cour, qui a introduit l'exemption des taxes pour les catégories inférieures d'ouvriers, à commencer par les fondeurs (17). La population reconnue indigente par les organes fiscaux du domaine de Zlatna a été exonérée de la taxe de vaccination dès 1815 par un décret de la cour viennoise. Ignatz Reinbold, le médecin de Zlatna, a reçu une rétribution de 10 kr. pour chaque enfant vacciné, somme prélevée sur les fonds officiels. La même récompense, proposée par la Trésorerie pour les médecins de Abrud, Rosia Montana, Baia de Aries, Hunedoara et Toplita, en vue de la vaccination de la population pauvre domaniale, a été par contre refusée en 1824 par la Chambre de la Cour, invoquant le fait que la



Page-titre de l'ouvrage du docteur Ferencz Nyulas Kolosvari tehénhimlő (*La variole à Cluj* • Cluj, 1802), dans lequel il fait mention des vaccinations empiriques pratiquées par les paysans roumains.
Bibliothèque Centrale de l'Université, Cluj.

cordées aux vaccinateurs, la généralisation de cette opération s'est avérée assez difficile. On a continué de diffuser des brochures de propagande en faveur de l'inoculation (23). On a fait participer les paroisses à l'action de dépistage chez les enfants et d'information de la population. Les prêtres étaient obligés d'enregistrer les nouveau-nés. Samuel Vulcan, l'évêque catholique de rite oriental de Oradea, a écrit dans ce but une brochure imprimée en 1823 et intitulée *Despre varsatul de vaca* (De la petite vérole des vaches).

Des difficultés apparurent aussi dans le réseau sanitaire des mines. Si le docteur Füllenbaum signala, dans le rapport de l'inspection sanitaire de 1821, une situation satisfaisante dans les districts miniers où tous les enfants avaient été vaccinés, la population des domaines fiscaux de Zlatna, Abrud, Câmpeni et Baia de Aries continuait de s'opposer à cette activité. Füllenbaum sollicita de nouveau l'aide des autorités et des organes sanitaires (24). A Câmpeni, grâce aux efforts conjugués du chef du district Fikker et du chirurgien Joseph Immerwohl, on a réussi à vacciner pendant l'été 1823 plus de mille enfants (25). En 1824, les autorités locales et le chirurgien de Zlatna, Reinbold, ont considéré que l'indifférence et la résistance de la population face à la vaccination pourraient être surmontées en embauchant un haïdouk, agent chargé de rassembler les enfants en vue de la vaccination (26). La proposition n'a pas été retenue par l'administration étant donné que cette charge incombait aux autorités locales (27). Mais après une judicieuse argumentation des médecins (28), la Chambre de la Cour a finalement accepté la proposition (29).

vaccination constituait une obligation de service pour les médecins (18).

En 1815, on a créé un fonds spécial grâce à une taxe de 20 kr. prélevée à la conclusion des mariages (Copulationsfond), fonds utilisé pour payer les indemnités dues au personnel vaccinateur (19). Les chirurgiens des mines n'ont bénéficié de cet avantage qu'après 1825 dans le domaine de Hunedoara (20) et dès 1826 dans celui de Zlatna (21), quand, à la demande de la Trésorerie, la Chambre de la Cour a approuvé une indemnité de 30 kr., à condition qu'on présente un certificat visé par le notaire et le prêtre, précisant le nombre de vaccinations et de journées qui y furent consacrées (22).

En dépit de l'organisation rigoureuse des campagnes de vaccination et des facilités ac-

Les instances sanitaires de la province se sont constamment efforcées de procurer une

matière vaccinale efficace. Le matériel importé, de provenance autochtone (après 1829), à la suite d'une disposition du Gouvernement transylvain concernant l'obtention du pus vaccinal des bêtes malades (30), devait être gardé en stock et rester disponible au centre de conservation de Cluj. Les archives des mines signalent une seule fois (en 1815) une perturbation de la campagne de vaccination provoquée par le manque de vaccin. A cette occasion, la Trésorerie rappela que l'administration locale avait l'obligation de se procurer le vaccin (31), mais que cette charge revenait aussi au médecin des mines (32). En 1826, le chirurgien Joseph Scherpf de Rosia Montana déplora la qualité médiocre de la substance à inoculer (33).

Nous n'avons pas trouvé, dans les archives, des renseignements relatifs à la revaccination imposée par un règlement de 1823.

Notes

1. Voir Gabriela Rusu : *Extinderearetelei medico-sanitare minière în Transilvania (1740-1840)*, In *Momente din trecutul medicinei*, Bucuresti, Ed. Medicala, 1983, p. 225-240.
2. V.L. Bologa, I. Ursan : *Histoire de la variolisation et de la vaccination dans les pays habités par les Roumains*. Archeion, XI, 1929, p. 26-40.
3. *Über die Kuhpockenimpfung. Ein paar Worte zur Beherrschung für alle Familienväter in Siebenbürgen*. Hermannstadt, M. Hochmeister, 1803, 50 pages.
4. V.L. Bologa, I. Ursan : op.cit.; I. Spielmann: *Szotyori Jozsef*. Revista medicala, IX, 1963, 3, p. 347-349.
5. Tez (Archives de la Trésorerie), 1801 :1813.
6. Tez, 1802 : 440.
7. Zs. Vita : *Primele ordonante aparute în Ardeal referitoare la vaccinarea antivariolice*. Revista medicala, IX, 1965, 2, p. 225-227.
8. Voir S. Vâradi : *A tehénhimlô a vagy a Vaktzina természetének es terjsztése módjainak rövid előadása*. Wien, 1802, p.41.
9. Tez, 1802:95.
10. Tez, 1802 : 309.
11. Zs. Vita : op.cit.
12. A. Schauenstein : *Handbuch der öffentlichen Gesundheitspflege in Oesterreich*. Wien, 1863, p. 530.
13. Tez, 1810:855.
14. Tez, 1826: 5226.
15. Tez, 1823 :4166.
16. Tez, 1821 : 14697.
17. Tez, 1822 : 13389.
18. Tez, 1824:13067.
19. Zs. Vita : op.cit.
20. Tez, 1825 : 12648.
21. Tez, 1826:625,3837.
22. Tez, 1824 : 12435; Tez, 1826 : 5226.
23. Voir, en ce qui concerne la littérature de propagande en langue roumaine, G. Bratescu : *Grija pentru sanatate*, Bucuresti, 1988.
24. Tez, 1822 :2584.
25. Tez, 1824 : 450.
26. Tez, 1824 : 1437, 7684.
27. Tez, 1824 :2179.
28. Tez, 1824 : 7684.
29. Tez, 1824 : 13067.
30. Olga Konyi : *Din istoricul vaccinarii antivariolice în Transilvania* (manuscrit à l'Université de Médecine et de Pharmacie, Cluj).
31. Tez, 1815 : 10839.
32. Tez, 1815 : 14158.
33. Tez, 1826 : 1007.

Biographie

Gabriela Rusu : études de médecine et d'histoire à Cluj, doctorat en médecine dans le domaine de l'histoire de la médecine (1979); activité didactique poursuivie à la Chaire d'histoire de la médecine de l'Université de Médecine et de Pharmacie de Cluj depuis 1966; professeur agrégé et titulaire de la Chaire depuis 1982; principal domain d'intérêt : l'assistance sanitaire minière de Transilvanie (XVIIIe-XIXe s.).